

Compétences visées

Optimiser et assurer la prise en charge de patients atteints d'une même pathologie chronique sur un territoire.

Objectifs et contenus

Comprendre la démarche stratégique et structurelle du projet chemin clinique sur un territoire

- La finalité des Groupements Hospitaliers Territoriaux (GHT).
- La prise en charge coordonnée du patient et l'égal accès aux soins pour tous.
- Le chemin clinique comme une méthode d'amélioration des pratiques professionnelles.
- Le chemin clinique : approche établissement et approche territoriale.

Appréhender la faisabilité du chemin clinique territorial partagé

- Les professionnels de l'hôpital et ceux de la ville : logiques d'acteurs.
- L'organisation logistique.
- L'intégration et le partage des objectifs.
- L'intégration et le partage des indicateurs dans une perspective territoriale commune.

Analyser les processus existants de prise en charge et les comparer aux référentiels de bonnes pratiques

- Le choix de la pathologie et des équipes médico-soignantes concernées dans chaque établissement.
- La revue critique de littérature sur la pathologie sélectionnée : base du référentiel territorial.
- L'analyse systémique des processus « cœur de métier ».
- Le processus actuel de prise en charge et la comparaison aux référentiels de bonnes pratiques.
- L'analyse des pratiques professionnelles et du parcours du patient.

Reconfigurer le processus de prise en charge, l'optimiser et s'orienter vers une formalisation

- Les résultats optimaux interdisciplinaires, les indicateurs cliniques, organisationnels, d'apprentissage collectif, de coûts de chaque établissement puis le consensus sur le territoire.
- La prise en compte des besoins des usagers : analyse qualitative et quantitative.
- La reconfiguration du processus de prise en charge, l'optimiser pour une orientation pertinente et formalisée.
- L'alignement des objectifs et des résultats par rapport aux pratiques et à l'organisation mise en place.

Améliorer et réguler les pratiques de prise en charge

- La réunion d'amélioration des pratiques par établissement et le plan d'amélioration local.
- La réunion d'amélioration des pratiques professionnelles et le plan d'optimisation territorial.
- La communication dans les établissements sur les deux plans d'améliorations.
- L'organisation des groupes de travail pour mettre en œuvre le plan d'amélioration territorial.
- Le suivi pluriannuel.
- L'évaluation et la régulation des améliorations obtenues.

Méthodes

- Apports cognitifs et apports méthodologiques.
- Recommandations, guides/référentiel.
- Analyse réflexive et éthique.
- Construction d'outils de suivi avec indicateurs, grille d'impacts.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé : médecin, infirmier, aide-soignant...

Valeur ajoutée

L'expérience acquise par le GRIEPS sur l'implantation des chemins cliniques couplée à sa connaissance des GHT, permettent au GRIEPS d'accompagner les établissements d'une manière experte sur cette thématique.

Pré-requis

Être pressenti et/ou nommé pour contribuer à l'élaboration du chemin clinique.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Guide méthodologique pour l'amélioration de la pertinence des soins, le Ministère de la Santé, 2013.
- Loi de financement de la Sécurité Sociale 2015 met en œuvre deux nouveaux dispositifs pour l'amélioration de la pertinence des soins.
- HAS, Chemin clinique, juin 2017.
- Stratégie nationale de santé 2018-2022 : Axe III « Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé », Développer une culture de la qualité et de la pertinence, Développer une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en y associant les usagers.
- Certification des GHT V2020.

Mise à jour le : **29/05/2024**